

ITALIE

Recenser les Roms : le projet indigne

L'idée, avancée par le ministre italien de l'Intérieur,

de recenser les Roms, a suscité malaise

et indignation. Matteo Salvini n'en a cure.

Recenser les Roms : à la veille de la Journée mondiale des réfugiés, mise sur pied ce mercredi par l'ONU, le projet du ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini, homme fort du nouveau gouvernement et patron de la Ligue, a suscité, ce mardi, l'indignation de l'opposition et le malaise jusqu'au sein de son camp.

La Commission européenne a rappelé qu'on ne peut pas, « en règle générale, expulser un citoyen européen sur la base de critères ethniques ».

Mais les réactions les plus vives aux déclarations de M. Salvini, qui a rang de vice-Premier ministre, sont venues d'Italie, y compris au sein du nouveau gouvernement populiste. L'autre vice-Premier ministre Luigi Di Maio, chef de file du Mouvement Cinq Étoiles (M5S, antisystème) allié à la Ligue dans cette coalition gouvernementale, a rappelé que le recensement d'une partie de la population sur base ethnique est contraire à la constitution.

La presse italienne rapportait ce mardi l'irritation du président du Conseil Giuseppe Conte, qui aurait téléphoné à M. Salvini pour le lui faire savoir.

« Personne ne prévoit de faire des dossiers ou des recensements sur une base ethnique, ce qui serait inconstitutionnel parce que manifestement dis-

criminatoire », a rappelé dans un communiqué le chef du gouvernement.

Evoquant les communautés Roms, il a prôné la vérification de « l'accès des enfants aux services scolaires, étant donné qu'ils sont souvent tenus à l'écart des cours obligatoires d'éducation et de formation ».

« Les Italiens, malheureusement, tu dois les garder »

Matteo Salvini avait proposé ce lundi un recensement de la communauté Rom pour permettre, entre autres, de faciliter les expulsions de ceux de nationalité étrangère en situation irrégulière, puisque selon lui « les Roms italiens, malheureusement, tu dois te les garder à la maison » (sic).

M. Salvini a démenti vouloir « filmer » ou prendre les empreintes digitales des Roms vivant en Italie : il a assuré qu'il se préoccupe... du sort des enfants roms !

Le souvenir des lois fascistes

Aucun chiffre officiel n'existe mais selon une association proche de cette communauté, les Roms en Italie seraient de 120 000 à 180 000, en majorité de nationalité italienne.

L'opposition de gauche a en revanche tiré à boulets rouges sur la proposition de Matteo Salvini qui lui rappelle les lois raciales votées pendant la période fasciste dans

les années 1930. « L'Italie est retournée en 1938 », année du vote de ces lois raciales visant alors les juifs italiens, a ainsi jugé, sur Twitter, la sénatrice du Parti démocrate (PD, centre gauche), Monica Cirinna.

Durcissement français

Matteo Salvini n'en a cure : les sondages annoncent la Ligue à la hausse (25 % des intentions de vote, alors qu'elle a culminé à 17 lors des élections du 4 mars).

Et le ministre de l'Intérieur pointerait sans doute d'autres pays européens, qui durcissent les conditions de l'asile : les sénateurs français ont commencé ce mardi à se pencher sur un projet de loi très contesté sur l'immigration, sous l'œil critique des ONG qui multiplient les actions de protestation.

Le texte « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie » a été adopté dans la douleur fin avril par les députés de l'Assemblée nationale où les oppositions d'extrême droite, de droite et de gauche ont toutes voté contre.

Pour la première fois depuis l'élection en 2017 du président Emmanuel Macron, un député de son parti LREM (La République en marche) a lui aussi voté contre. Et quatorze autres députés macronistes se sont abstenus, sur les 312 élus LREM que compte l'Assemblée. ■

Les Européens envisagent des « plateformes de débarquement »

Les pays de l'Union européenne planchent sur la création de « plateformes régionales de débarquement » en dehors du territoire de l'Union pour les migrants secourus en mer, selon un document de préparation du sommet des 28 programmé à la fin juin à Bruxelles, obtenu par l'AFP.

« Ces plateformes devraient prévoir un traitement rapide pour distinguer les migrants économiques de ceux qui ont besoin d'une protection internationale », détaille ce

« projet de conclusions » du sommet, préparé par le président du Conseil européen Donald Tusk et transmis aux États membres.

Ce texte, qui peut encore évoluer, sera soumis à l'approbation des dirigeants européens lors de leur réunion des 28 et 29 juin.

Une réunion dans un contexte de crise, notamment en Allemagne, que le président français, Emmanuel Macron, a abordé ce

mardi avec la chancelière Angela Merkel. Emmanuel Macron y a plaidé une « réponse européenne face au défi migratoire » : celle de Donald Tusk ?

La chancelière et le président n'ont pas parlé que des réfugiés : Angela Merkel et Emmanuel Macron défendront ensemble la mise sur pied d'un « budget commun pour la zone euro », afin de « mieux la protéger contre les crises ». C'était une des propositions de campagne du candidat Macron. ■